



**En hiver, pour savoir si les transports par autocar sont suspendus**



**0810 00 01 09** (prix d'un appel local)



**www.trans80.fr**

**dès 18h00 pour le lendemain matin**

Cependant, même si les transports sont maintenus, des perturbations peuvent apparaître localement (retards, communes non desservies...)

**Il est donc demandé aux parents d'élèves d'accompagner leurs enfants jusqu'au point d'arrêt pour s'assurer du passage du car.**

Nous vous rappelons que les parents qui décideraient d'emmener eux-mêmes leurs enfants dans leur établissement scolaire devront prendre l'ensemble des dispositions utiles pour assurer leur retour.